

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Pour devenir membre et recevoir vos identifiants, nous vous saurions gré de remplir les informations nécessaires.
Merci et bienvenue à l'UITP!

1 COORDONNEES DE LA SOCIÉTÉ (veuillez compléter en majuscules):

NOM

ABREVIATION

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL PAYS

TEL (GEN) FAX (GEN)

EMAIL (GEN) SITE WEB

LINKEDIN TWITTER

N° TVA* FACEBOOK

*Membres EU : Veuillez fournir une attestation officielle de TVA délivrée par votre administration TVA, faute de quoi nous nous verrons dans l'obligation de facturer la TVA de 21%.

2 COORDONNEES DU CONTACT PRINCIPAL (l'interlocuteur privilégié pour les questions liées à l'UITP)

LANGUE: EN - FR - ES - DE TITRE : Mme / M

PRENOM NOM

FONCTION

TEL DIRECT MOBILE

EMAIL

3 COORDONNEES DU CEO / DIRECTEUR GENERAL

LANGUE: EN - FR - ES - DE TITRE : Mme / M

PRENOM NOM

FONCTION

TEL DIRECT MOBILE

EMAIL

4 CATEGORIES DE MEMBRES / ACTIVITES DE LA SOCIÉTÉ

Veillez indiquer le secteur principal auquel votre entreprise appartient.

► MEMBRE EFFECTIF

Veillez choisir seulement 1 secteur mais autant de sous-secteurs que nécessaire

		SECTEUR				
		OPERATEUR	ASSOCIATION DE TP	AUTORITÉ NON-OPÉRATRICE	AUTORITÉ OPÉRATRICE	INDUSTRIE
SOUS-SECTEUR	MODES COUVERTS	Bus				
		Mobilité Combinée (Autopartage, Covoiturage, vélo libre-service...)				
		Métro léger/Tram				
		Metro				
		Transport Régional				
		Taxi				
		Trolleybus				
		Mode non-conventionnel (funiculaire, etc ...)				
		Transport par voie d'eau				
		Plateforme Digitale				
	COEUR DE MÉTIER	Publicité & Communication	RÉSERVÉ AUX INDUSTRIES			
		Ingénierie civile				
		Consultance				
		Design				
		Forunisseur d'énergie				
		Finance & Investment				
		Matériel lourd (moteurs, boites de vitesse, freins, portes, materiel de voiries...)				
		IT & Logiciel				
		Aménagement du Territoire				
		Gestion de la Mobilité				
		Parking				
		Infrastructure Ferroviaire & Signalisation				
		Matériel roulant				
		Equipement de sécurité & sûreté				
		Solutions clé-en-main				
	ZONE D'AUTORITÉ	Fédéral/National				
		Régional/Provincial				
		Local/Municipal				

► MEMBRE ASSOCIÉ: Veillez choisir

Académique/Recherche	
Organisme avec intérêt dans le Transport Public (Presse, Syndicat,..)	

5 CALCUL DE BASE DE LA COTISATION

Si votre société est fournisseuse de services et/ou fabricant / distributeur / fournisseur / assembleur de produits («INDUSTRIE »), veuillez déclarer votre chiffre d'affaires audité 2021 en transports publics et mobilité combinée. Les industries multi-entités et/ou groupes multinationaux doivent déclarer leur chiffre d'affaires **consolidé** audité 2021 en transports publics et mobilité combinée.

Montant :

Devise :

Si vous êtes une **AUTORITÉ**, veuillez déclarer la population 2021 dans votre zone d'influence en transports publics.

Si l'autorité opère également un ou plusieurs réseaux de transport dans la région, veuillez également déclarer les dépenses d'exploitations auditées 2021 de ses opérations:

Population :

Montant :

Devise :

Si vous êtes un **OPERATEUR** veuillez déclarer vos dépenses d'exploitation auditées de l'année 2021.

Les opérateurs multi-entités ou/et groupes multinationaux doivent déclarer leurs dépenses d'exploitation **consolidées** auditées:

Montant :

Devise :

Si vous êtes un **OPERATEUR DE TAXI** veuillez déclarer le nombre de chauffeurs que votre société emploie dans tous les pays où vous opérez.

Chauffeurs :

Pays :

6 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Si votre organisme est la maison mère de filiales, veuillez joindre une liste des filiales qui sont incluses dans le chiffre consolidé communiqué et qui sont à inclure dans l'affiliation. La liste doit comprendre les coordonnées de chaque compagnie ainsi qu'une personne de contact désignée par filiale (nom, prénom, fonction, tel., fax et adresse email).

Si votre organisme est une filiale*, veuillez décrire le secteur d'activité principal de la maison mère :

Veuillez nous communiquer les coordonnées de la maison mère ainsi que la personne de contact désignée :

COMPANIE

ABREVIATION..... ADRESSE.....

VILLE..... CODE POSTAL..... PAYS.....

TEL..... FAX..... SITE WEB.....

LANGUE: EN - FR - ES - DE TITRE : MS / MR

PRENOM..... NOM.....

FONCTION

TEL DIRECT..... EMAIL.....

FACEBOOK..... TWITTER..... LINKEDIN.....

* Jusqu'à 3 filiales du même groupe peuvent s'affilier individuellement. Au-dessus de ce nombre, la société mère doit s'affilier.

7 PAR QUEL MOYEN AVEZ-VOUS PRIS CONNAISSANCE DE L'UITP?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Contact personnel (veuillez préciser)..... | <input type="checkbox"/> Evènement (veuillez préciser)..... |
| <input type="checkbox"/> Site web | <input type="checkbox"/> Email |
| <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)..... |

8 QUELLE EST LA MOTIVATION PRINCIPALE POUR VOUS AFFILIER A L'UITP?

.....

.....

9 ENGAGEMENT DES MEMBRES DE L'UITP

L'UITP défend l'idée que les transports publics ont un rôle majeur à jouer dans toute politique de mobilité urbaine et non urbaine. Alors que le monde s'urbanise de plus en plus, une croissance durable inclusive dépend de l'efficacité de la mobilité urbaine et non urbaine, et d'infrastructures et de services adéquats en matière de transports publics. Si les habitudes actuelles – essentiellement caractérisées par des modes de transports motorisés privés – persistent, la congestion urbaine paralysera les villes, entraînant une augmentation rapide des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique. Dans de nombreuses villes, augmenter l'espace routier pour tenir compte d'un usage accru de la voiture n'est pas la solution. Optimiser une exploitation efficiente de l'espace routier existant constitue dès lors un principe élémentaire si l'on veut appréhender correctement les besoins et les exigences de groupes d'usagers en concurrence. L'intégration, au sein de l'UITP, d'un acteur de la mobilité se définit par sa complémentarité, son support et sa synergie avec d'autres modes de transport urbain durables, en particulier les transports publics. Cela présuppose l'existence d'un modèle économique axé sur la mobilité durable et capable de contribuer à limiter le nombre de véhicules dans nos villes. Tout membre qui adhère à l'UITP s'engage automatiquement à respecter cette charte.

10 RENOUELEMENT D'ADHESION & POLITIQUE DES SERVICES

Chaque année, l'UITP vous demandera de remplir un formulaire et fournir vos dépenses d'exploitation/chiffre d'affaires/population (selon la catégorie de membre) audités de l'avant-dernière année. Cette information sera traitée dans la plus stricte confidentialité et ne sera pas mise à la disposition d'autres membres, elle sert simplement de base de calcul pour la cotisation de l'année suivante, conformément à l'échelle de cotisation approuvée par l'Assemblée Générale. En l'absence de ce chiffre, l'UITP se réserve le droit d'en faire une estimation raisonnable.

Le niveau de la cotisation annuelle qualifie l'organisation membre à un ensemble de services spécifiques. Une description complète des packages et leurs avantages respectifs est disponible sur : www.uitp.org/service-packages

En cas de démission, tout membre souhaitant se retirer de l'UITP doit en informer le Secrétaire Général par écrit, dans les 30 jours suivant la date de facturation.

Veuillez noter que l'adhésion est automatiquement renouvelée chaque année et que les services pourront être suspendus si les conditions indiquées sur la facture ne sont pas respectées. Cette suspension ne dispense pas de l'obligation de paiement.

«L'UITP utilise des informations liées à des personnes physiques identifiées ou identifiables ("données personnelles"). L'UITP utilise ces Données Personnelles conformément aux obligations de protection des données prévues par la loi et les réglementations en vigueur, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 (« RGPD »). Pour en savoir plus sur la façon dont nous gérons et protégeons vos Données Personnelles, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet (<https://www.uitp.org/privacy-policy>).

Vous garantissez que vous bénéficiez des droits nécessaires pour nous fournir les données personnelles mentionnées aux paragraphes 2,3,6 et 7 et que toute Donnée Personnelle nous ayant été transmise a été traitée conformément à la loi en vigueur ».

Nous déclarons avoir lu le renouvellement d'adhésion et la politique de services, l'extrait des statuts et le règlement interne de l'UITP et acceptons ces règles, ainsi que les termes de la politique de confidentialité de l'UITP comme stipulé sur www.uitp.org/privacy-policy.
Nous comprenons que notre affiliation est un engagement contractuel entre notre organisation et l'UITP.

Date: / /

Signature:

Cachet de la compagnie:

Veuillez renvoyer les pages 1 à 4 jointes d'une copie ou d'un lien vers votre rapport annuel présentant selon votre catégorie d'adhésion, les dépenses d'exploitations ou le chiffre d'affaires.

Par email: application@uitp.org

ECHELLE DE COTISATION MEMBRES 2023

Toutes les sociétés ont la possibilité de nommer 1 "Ambassador" (en plus du contact principal, du PDG et des membres des différents groupes de travail de l'UITP) par tranche de 2.460 € de cotisation, avec un maximum dépendant du service package de la société.

1 POUR STANDARD PACKAGE – 10 POUR ADVANTAGE PACKAGE – 20 POUR PREMIUM PACKAGE

Les montants sont indiqués hors TVA et hors cotisation européenne (7.5% du montant de base) pour les autorités et les opérateurs de l'UE, les pays candidats à l'UE, la Norvège, l'Islande, la Suisse, Monaco et le Liechtenstein.

1. MEMBRES EFFECTIFS

- ▶ La cotisation des industries est calculée sur base de leur chiffre d'affaires en transport public et mobilité combinée (si le chiffre d'affaires n'est pas fourni, le Secrétariat General se réserve le droit de faire une estimation raisonnable)

CHIFFRE D'AFFAIRES EN TRANSPORT PUBLIC		COTISATION MINIMALE *	COTISATION MAXIMALE *
0 €	8.245.302 €	1.862 €	3.104 €
8.245.303 €	32.392.991 €	3.104 €	8.155 €
32.392.992 €	82.454.162 €	8.155 €	12.416 €
82.454.163 €	164.909.462 €	12.416 €	18.004 €
164.909.463 €	1.177.923.425 €	18.004 €	32.903 €
1.177.923.426 €	5.889.617.124 €	32.903 €	48.056 €
5.802.578.448 €	Plus de	48.056 €	+

* index OCDE du mois de janvier 2022 de 7.2% inclus

- ▶ La cotisation des autorités est calculée sur base du nombre d'habitants dans leur zone d'influence x PIB/Habitant PPP du pays (si la population n'est pas fournie, le Secrétariat Général se réserve le droit de faire une estimation raisonnable)

COTISATION DES AUTORITÉS	POPULATION DU DISTRICT			
PIB/Habitant	0 à 999.999	1.000.000 à 2.999.999	3.000.000 à 9.999.999	Plus de 10.000.000
0 à 24.999,99 EUR	2.164 €	3.356 €	5.034 €	8.391 €
25.000,00 à 44.999,99 EUR	3.117 €	5.394 €	8.151 €	12.586 €
Plus de 45.000,00 EUR	4.076 €	7.672 €	10.788 €	15.583 €

* index OCDE du mois de janvier 2022 de 7.2% inclus

- ▶ La cotisation des opérateurs est calculée sur base de leurs dépenses d'exploitation (si les dépenses d'exploitation ne sont pas fournies, le Secrétariat General se réserve le droit de faire une estimation raisonnable)

DÉPENSES D'EXPLOITATION		COTISATION MINIMALE *	COTISATION MAXIMALE *
0 €	8.245.302 €	1.862 €	3.104 €
8.245.303 €	82.454.162 €	3.104 €	18.624 €
82.454.163 €	1.177.923.425 €	18.624 €	38.299 €
1.177.923.426 €	5.889.617.124 €	38.299 €	122.921 €
5.889.617.125 €	Above	122.921 €	+

* index OCDE du mois de janvier 2022 de 7.2% inclus

- ▶ Les autorités opératrices sont calculées en partie sur la population de leur district et sur le PIB/habitant PPP et en partie sur leurs dépenses d'exploitation consolidées. La cotisation est calculée de la manière suivante:

Si leurs dépenses d'exploitation sont inférieures à 20 millions €, cotisation de base = résultat des autorités + 10% du résultat des dépenses d'exploitation
Si leurs dépenses d'exploitation sont supérieures à 20 millions €, cotisation de base = 10% du résultat des autorités + résultat des dépenses d'exploitation

- ▶ La cotisation des opérateurs de taxi est calculée sur leur nombre de chauffeurs x PIB/habitant de leur pays

(Nombre de chauffeurs x GDP/Capita x 0.0000115) + 1.862€ (index OCDE du mois de janvier 2022 de 7.2% inclus)

- ▶ Les régulateurs de taxi et centrales de réservation Cotisation fixe de 3.005€ (index OCDE du mois de janvier 2022 de 7.2% inclus)

- ▶ Associations de Transports publics Suivant accord de coopération, cotisation minimale de 3.050€ (index OCDE du mois de janvier 2022 de 7.2% inclus)

2. MEMBRES ASSOCIÉS ET ACADÉMIQUES

Cotisation fixe de 1.242€ (index OCDE du mois de janvier 2022 de 7.2% inclus)